



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8842^e séance

Mercredi 25 août 2021, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Tirumurti. (Inde)

Membres :

| | |
|---|------------------------------------|
| Chine | M. Geng Shuang |
| Estonie | M. Lipand |
| États-Unis d'Amérique | M ^{me} Thomas-Greenfield |
| Fédération de Russie | M ^{me} Evstigneeva |
| France | M ^{me} Broadhurst Estival |
| Irlande | M ^{me} Byrne Nason |
| Kenya | M. Kiboino |
| Mexique | M ^{me} Buenrostro Massieu |
| Niger | M. Aougi |
| Norvège | M ^{me} Heimerback |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M ^{me} Farrey |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines | M ^{me} Prince |
| Tunisie | M. Ladeb |
| Viet Nam | M. Dang |

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Trente et unième rapport du Secrétaire général sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2021/689)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2576 (2021) du Conseil de sécurité (S/2021/700)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Trente et unième rapport du Secrétaire général sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2021/689)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2576 (2021) du Conseil de sécurité (S/2021/700)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/689, qui contient le trentième et unième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, et sur le document S/2021/700, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2576 (2021).

Je donne maintenant la parole à Mme Hennis-Plasschaert.

M^{me} Hennis-Plasschaert (*parle en anglais*) : Me retrouver dans la salle du Conseil de sécurité, après un an et demi, est, je dois le reconnaître, un privilège et un honneur particuliers. J'espère sincèrement que ce retour progressif à la normale, ou à quelque chose qui y ressemble, sera bientôt à la portée de tous.

Toutefois, pour l'instant, nous devons être réalistes : la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est loin d'être terminée, elle fait des victimes jour après jour, y compris en Iraq, et plus encore

lorsque la tragédie frappe, comme ce fut le cas avec la survenue d'un nouvel incendie dévastateur dans l'unité COVID-19 d'un hôpital de Nassiriyé le mois dernier.

Si vous me le permettez, Monsieur le Président, je consacrerai la majeure partie de l'exposé d'aujourd'hui aux élections iraqiennes du 10 octobre, qui sont de la plus haute importance. Le compte à rebours a commencé, il reste 46 jours avant que l'Iraq ne se rende aux urnes.

Je voudrais tout d'abord souligner que la Haute Commission électorale indépendante se prépare avec diligence au jour du scrutin, conformément à la loi électorale et dans le respect des délais préapprouvés.

Au cours des derniers mois, elle a franchi plusieurs étapes complexes. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) a, bien entendu, fourni et continue de fournir une assistance technique partout où elle le peut. Il convient de noter que le personnel des Nations Unies est cinq fois supérieur à ce qu'il était lors des élections de 2018.

Comme le Conseil a pu le constater dans nos rapports publics mensuels, les listes de candidats ont été arrêtées ; un tirage au sort a été effectué pour déterminer l'ordre dans lequel les 83 circonscriptions apparaîtraient sur le bulletin de vote ; l'impression des bulletins de vote est en cours, et tous les bulletins devraient être disponibles dans le pays à la mi-septembre ; les systèmes informatiques de gestion des élections et des résultats sont examinés par un cabinet d'audit indépendant ; deux des trois simulations des élections prévues ont été réalisées, la plus récente, qui était ouverte aux partis politiques et aux médias, ayant eu lieu le 23 août et la dernière devant se tenir en septembre ; le recrutement du personnel travaillant dans les bureaux de vote est en cours, et la formation du personnel électoral a également commencé ; et la stratégie de communication de la Haute Commission électorale indépendante été lancée le 6 juin et couvre des domaines thématiques clefs, notamment le nouveau système électoral, le rôle de la Haute Commission, la distribution des cartes biométriques, le processus de dépouillement, l'annonce des résultats et les mesures d'intégrité, ainsi que des messages de sensibilisation spécifiques ciblant, entre autres, les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes déplacées et les rapatriés.

Je tiens à féliciter la Haute Commission électorale indépendante non seulement de son dévouement mais aussi de sa transformation. Les autorités et les partis iraqiens auraient tout intérêt à reconnaître publiquement

ses accomplissements à ce jour ; il en va de même de son indépendance. Semer le doute sur sa capacité à fonctionner risque d'éroder plus encore la confiance des électeurs.

En parallèle, les préparatifs des activités d'observation menées par l'ONU avancent à grands pas. La plupart des membres de l'équipe préparatoire ont été engagés et sont déployés à Bagdad en ce moment même. Ils seront bientôt suivis par les équipes régionales, qui devraient être sur le terrain au cours de la première semaine de septembre. Ces équipes régionales ouvriront la voie à l'arrivée des experts intervenant sur une courte période de temps.

Parallèlement, et conformément à son mandat renouvelé, la MANUI intensifie ses efforts de communication stratégique afin d'informer les électeurs irakiens des préparatifs des élections et des activités connexes de l'ONU, partageant faits et chiffres, luttant contre la désinformation et gérant les attentes du public.

On nous demande souvent si les élections d'octobre seront différentes de celles de 2018. C'est une question tout à fait sensée, étant donné que la méfiance à l'égard des autorités et des institutions publiques ne date pas d'hier et est généralisée.

En réponse, je ne peux que rappeler les faits. Le fait est que la Haute Commission électorale indépendante applique les enseignements tirés des élections précédentes. Le fait est que des modifications importantes sont en train d'être mises en œuvre pour améliorer les processus électoraux et les préparatifs du jour du scrutin, notamment un audit informatique indépendant, de nouveaux dispositifs de vérification des électeurs, de nombreuses mesures visant à lutter contre l'utilisation abusive des cartes de vote électroniques et l'affichage des résultats des élections en temps réel au moment de la transmission, de la tabulation et de l'annonce. En d'autres termes, il est clair que les élections d'octobre pourraient être très différentes des élections de 2018.

Cela étant, la réussite des élections n'est pas et ne peut pas être la responsabilité de la seule Haute Commission électorale indépendante. C'est pourquoi nous appelons systématiquement toutes les parties prenantes, y compris les responsables gouvernementaux, les partis, les candidats, les forces politiques, les organisations de la société civile, les médias et les électeurs, à s'engager, en paroles autant qu'en actes, en faveur d'élections transparentes et crédibles.

Sans surprise, nombreux sont ceux qui disent craindre une fraude électorale, notamment les citoyens et partis politiques irakiens. Si l'on se penche sur les événements antérieurs, cette crainte se comprend sans peine. Dans le même temps, il convient de souligner que ce sont les partis politiques eux-mêmes qui peuvent faire ou défaire ces élections. Peu importe le nombre de mesures techniques mises en place, c'est à eux qu'il revient, collectivement, de s'abstenir de toute tentative d'imposer ou de fausser les résultats des élections. C'est à eux qu'il revient de mettre fin à l'achat de loyautés, aux mesures de restriction à l'exercice du droit de vote et/ou à d'autres actions délibérées et illégales. C'est à eux qu'il revient, collectivement, de montrer l'exemple. Il suffit d'un acteur malintentionné pour tout gâcher pour toute la population.

Autre problème : la désinformation, quand ce ne sont pas les théories du complot, continue de générer des perceptions erronées mais acceptées. Malheureusement, les informations fallacieuses concernant la Haute Commission électorale indépendante, les manifestants, les responsables gouvernementaux, les opposants politiques et même l'ONU, sont nombreuses et variées.

La MANUI travaille sans relâche pour fournir à la Haute Commission électorale indépendante et à d'autres un soutien technique considérable, dépensant l'argent des contribuables par millions pour déployer davantage d'experts sur le terrain. Et pourtant, certains se permettent de prétendre, sans fondement, que nous cherchons d'une manière ou d'une autre à reporter ces élections, ce qui, franchement, est absurde. Alors je vais être claire : non seulement laisser la désinformation prendre le pas sur la réalité entraînerait une perte d'énergie considérable pour ceux qui travaillent dur dans l'intérêt de l'Iraq, mais ce serait également porteur de grands risques.

J'appelle donc, une fois encore, toutes les parties prenantes à s'en tenir aux faits, à se concentrer sur leurs propres rôles et responsabilités et à s'abstenir de se servir de l'ONU comme d'un bouc émissaire. À cette jonction critique, vérité, discipline et courage sont nécessaires. Je voudrais également appeler tous les médias à fournir des informations exactes, fiables et opportunes au peuple irakien, au lieu d'alimenter des perceptions erronées qui vont dans le sens de leurs soutiens.

Il est grand temps de reconnaître que les élections d'octobre sont dirigées et prises en main par l'Iraq. Il est grand temps d'arrêter de rejeter sur les autres la

responsabilité de ses propres actions. Et il est grand temps d'admettre que la crédibilité de ces élections d'octobre sera déterminante pour l'avenir de l'Iraq.

Bien entendu, les élections ne constituent pas une fin en soi. Elles sont un moyen de parvenir à une fin, à savoir une gouvernance améliorée, dans le but d'édifier un Iraq plus sûr, plus prospère et plus juste. Et pendant que les regards du monde entier sont braqués sur nous, je ne peux que souligner que la réussite des prochaines élections dépendra des parties prenantes et autorités iraqiennes. Il en va de même de la suite des événements, c'est-à-dire la formation d'un nouveau gouvernement capable, rapidement et efficacement, de s'attaquer à la longue liste des tâches inachevées relatives à la politique intérieure iraqienne.

Je voudrais dire quelques mots concernant les appels à boycotter ou à reporter les élections. Ces appels sont parfois l'expression de la désillusion, du manque de confiance, de la colère ou de la perte d'espoir d'Iraqiens ordinaires, mais découlent également de manœuvres politiciennes manifestes. Cela étant, pour être franche, un boycott n'est ni une stratégie efficace ni un moyen de résoudre quoi que ce soit. Au contraire, un vote non exprimé est, en réalité, un cadeau à l'opposition. Il est donc important que les électeurs et les personnalités politiques rejoignent le processus. Par ailleurs, il importe également que l'Iraq parvienne à franchir l'étape de ces élections s'il veut espérer connaître une gouvernance dynamique et réactive plutôt qu'un immobilisme politique prolongé.

À présent, aux Iraqiens qui appellent au boycott en raison de leur désillusion, je voudrais dire que le peuple iraquien n'est pas un groupe homogène ou uniforme. L'Iraq est une société diversifiée, composée d'un vaste éventail de peuples, de langues et de religions, défendant des visions et des opinions différentes. Cela signifie que le résultat des élections pourrait ne pas être celui que certains espèrent. Il pourrait même conférer une légitimité à un gouvernement qui ne correspondrait pas aux préférences personnelles de certains.

Mais une chose est sûre : ceux qui ne votent pas se placent en dehors du processus électoral. Les événements qui ont un effet sur tous seraient déterminés uniquement par d'autres. Comme je l'ai dit, ceux qui ne votent pas font cadeau de leur silence à ceux avec qui ils ne sont pas forcément d'accord.

Il est indéniable qu'un réalisme et un pragmatisme certains sont importants car ces élections ne déboucheront pas sur des miracles instantanés. Aucune élection ne peut y parvenir. Pour parler clairement, l'Iraq a désespérément besoin de réformes structurelles profondes. Et de telles réformes exigent une détermination inébranlable, une patience immense et beaucoup de temps.

Il faut dire que la démocratie, si elle est porteuse de nombreux bienfaits, peut à bien des égards être une entreprise laborieuse. L'équilibre entre des intérêts et opinions divers nécessite toujours un compromis. Et la vérité est que les sociétés démocratiques durables qui existent dans le monde n'ont souvent rien d'une merveille survenue du jour au lendemain ; leur édification a demandé une patience immense, et leur entretien requiert des efforts constants.

Qu'on ne se méprenne pas : après de nombreuses années d'espoirs, de revendications et de protestations, l'impatience est évidemment bien compréhensible. La douleur, la désillusion et la frustration liées à l'absence de perspectives économiques, sociales et politiques se comprennent sans aucun mal. Mais dans une démocratie, il faut faire entendre sa voix non seulement dans le cadre de manifestations mais aussi, c'est fondamental, par les urnes. Je veux dire aux Iraqiens que c'est de leur pays et c'est de leur vote qu'il s'agit. Ils doivent faire entendre leur opinion.

Mon message aux autorités, aux fonctionnaires, aux responsables, aux forces politiques, aux partis et aux candidats est de ne pas décevoir le peuple iraquien. Servir leurs concitoyens, indépendamment de leurs origines, de leurs croyances, de leur foi, de leurs opinions ou de leurs convictions, voilà ce qui doit être leur première priorité. L'accent doit être mis sur des solutions qui représentent les intérêts de toute la population. Les solutions qui ne s'adressent qu'à la majorité ou à un groupe particulier ne sont pas viables à long terme.

En outre, les actes sont plus éloquents que les paroles. Les beaux discours abondent mais, en fin de compte, l'important est d'obtenir des résultats, à savoir lutter contre une corruption omniprésente, remédier à la négligence, combattre l'incompétence, laisser de côté les intérêts partisans étriqués, dépasser les factions et le *muhasasa*, ne pas laisser piller les institutions de l'État.

Je leur demande de procéder immédiatement aux réformes dont le pays a désespérément besoin, de diversifier l'économie afin de réduire la vulnérabilité de l'Iraq aux fluctuations des prix des matières premières,

et d'abandonner le mode permanent de gestion de crise et les accords au coup par coup. En lieu et place, ils doivent mettre en œuvre ce qu'ils ont convenu et s'employer à adopter un *modus operandi* prévisible. Ils doivent mettre un terme aux intimidations, aux agressions, aux enlèvements et aux assassinats, mettre fin à l'impunité, comprendre que le respect du principe de responsabilité est la clef du rétablissement de la confiance du public et agir en conséquence. Le peuple iraquien a le droit d'être informé.

Je demande à ces dirigeants de s'employer à renforcer la résilience intérieure de l'Iraq, de ne pas se laisser happer par des luttes de pouvoir extérieures, de maîtriser les groupes armés qui, étrangers ou nationaux, continuent d'opérer en dehors du contrôle de l'État, d'asseoir la souveraineté et l'autorité de l'État, de reconnaître que l'inaction politique a un coût très élevé que le peuple iraquien finit par payer, d'admettre que des promesses creuses ou non tenues ne font qu'éroder davantage la confiance du public, et de ne pas oublier qu'une colère sourde éclate facilement. En d'autres termes, les enjeux sont considérables. J'espère que l'histoire ne se répétera pas.

Avant de terminer, je voudrais faire un point sur la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. Depuis mon dernier exposé (voir S/2021/474), l'État du Koweït a identifié de façon probante les dépouilles de 10 autres personnes figurant sur sa liste des personnes portées disparues depuis 1991. Après 30 longues années, 30 dossiers ayant trait à des personnes portées disparues ont été officiellement classés depuis novembre 2020, et j'espère sincèrement que cette étape importante permettra aux familles des disparus de faire leur deuil.

En outre, j'espère qu'une amélioration de la situation liée à la COVID-19 et l'assouplissement ultérieur des restrictions y relatives permettront de reprendre bientôt les missions sur le terrain et l'examen d'éventuels sites d'inhumation afin de continuer d'obtenir des résultats.

Pour terminer, je tiens à souligner que la date des élections approchant rapidement, l'Iraq pourra compter sur notre appui tout au long de ce processus. Ces élections ont été durement acquises, et je ne puis que souligner l'importance d'élections crédibles pour l'avenir de la jeune démocratie iraquienne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Hennis-Plasschaert de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé très franc et instructif. Nous la remercions une fois de plus, ainsi que l'ensemble de l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), du travail dévoué et indispensable qu'elles accomplissent pour contribuer à bâtir un avenir pour le peuple iraquien.

Le mois dernier, le Président Biden a reçu le Premier Ministre Al-Kadhimi dans le Bureau ovale et a réaffirmé l'attachement des États-Unis à un Iraq fort, stable, démocratique et prospère. Peu de temps avant, le Secrétaire d'État Blinken a organisé au Département d'État un dialogue stratégique entre les États-Unis et l'Iraq qui a permis d'ouvrir un nouveau chapitre dans ce partenariat vital. Pour garantir un partenariat stratégique et durable à long terme, nous sommes en train d'élargir l'éventail de nos relations afin de couvrir l'ensemble des questions bilatérales, notamment le développement économique, l'adaptation au climat, la santé publique et les droits humains. C'est, d'après les Iraquiens, l'assistance dont ils ont besoin, et nous savons que nous sommes idéalement placés pour aider.

Avec cet engagement renouvelé, les États-Unis ont annoncé une donation de plus de 500 000 doses du vaccin Pfizer BioNTech, qui ont depuis été livrées à l'Iraq, et 155 millions de dollars supplémentaires d'aide humanitaire. Les délégations des États-Unis et de l'Iraq ont mutuellement décidé que cette relation en matière de sécurité se transformerait en un rôle de formation, de conseil, d'aide et de partage de renseignements. Les forces américaines présentes en Iraq ne participeront plus aux combats à compter du 31 décembre 2021.

Que l'on ne s'y trompe pas : comme le Gouvernement iraquien l'a lui-même fait savoir, la mission visant à vaincre Daech continue, mais elle va entrer dans une nouvelle phase. Les États-Unis, leurs partenaires au sein de la coalition et ceux de la Mission de l'OTAN en Iraq, qui sont tous présents dans le pays sur l'invitation du Gouvernement iraquien, restent déterminés et continueront de former, de conseiller et d'habiliter les forces de sécurité iraquiennes dans leur lutte contre le terrorisme ainsi que de renforcer leur capacité à lutter contre les menaces futures. Les États-Unis continueront

de respecter la souveraineté et les lois de l'Iraq, en fournissant à l'Iraq les ressources dont il a besoin pour préserver son intégrité territoriale et garantir la défaite durable de Daech.

Le travail crucial de la MANUI a été pris en compte dans presque toutes les réunions importantes durant la visite du Gouvernement iraquien à Washington. En particulier, le Président Biden a loué les efforts que déploie le Gouvernement iraquien pour organiser des élections libres et régulières le 10 octobre, et il a salué l'assistance électorale fournie par la MANUI et le concours de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne en tant qu'efforts de bonne foi consentis par la communauté internationale pour répondre aux demandes d'appui des Iraquiens. Les États-Unis ont annoncé une subvention de 5,2 millions de dollars en faveur de l'équipe de surveillance des élections de la MANUI, qui vient s'ajouter à un engagement précédent des États-Unis d'un montant de 9,7 millions de dollars. Cela montre que nous avons pleinement confiance dans la MANUI, dans son impartialité, sa compétence et sa volonté sincère de bâtir un avenir meilleur pour les Iraquiens.

Je tiens également à exprimer notre reconnaissance profonde et sincère à nos partenaires et à nos alliés, qui ont, comme nous, participé au financement de l'équipe de surveillance des élections si promptement après avoir versé des contributions volontaires à la tout aussi importante mission d'assistance technique électorale de la MANUI, qui est la plus vaste mission de cette nature au monde. Les conseillers électoraux de la MANUI déploient des efforts diligents pour former la Haute Commission électorale indépendante à l'organisation d'élections libres et régulières. Le dernier rapport du Secrétaire général sur la MANUI (S/2021/700) décrit le déploiement progressif de 130 observateurs électoraux avant les élections et le jour des élections.

Nous saluons ce déploiement rapide, effectué en application de la résolution 2576 (2021), et nous soulignons la nécessité d'accroître au maximum la présence du personnel de l'ONU sur le terrain avant les élections. Par ailleurs, nous appelons de nouveau le Gouvernement iraquien à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'équipe de surveillance des élections de la MANUI, les observateurs de l'Union européenne, les observateurs nationaux et toutes les autres personnes déployées dans tout le pays pour décourager toute fraude électorale et contribuer à l'intégrité et à la transparence du processus électoral.

Enfin, il faut appliquer le principe de responsabilité judiciaire pour les assassinats d'acteurs de la société civile par les milices. La Représentante spéciale du Secrétaire général et son équipe travaillent sans relâche sur ce dossier. Nous appelons une fois de plus l'Iraq à traduire en justice les tueurs de réformateurs innocents et à redoubler d'efforts afin de créer un environnement électoral sûr pour les candidats et les électeurs. Ehab Al-Wazni, Hisham Al-Hashimi et d'innombrables autres activistes, journalistes et manifestants méritent que justice soit rendue.

À cette fin, nous saluons le travail qu'effectue la MANUI pour recenser les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits et jeter les bases d'une application sérieuse du principe de responsabilité. Ensemble, faisons en sorte que les criminels répondent de leurs actes, concourons à la tenue d'élections libres et régulières en Iraq et préparons-nous pour la nouvelle phase de la campagne de lutte contre Daech en Iraq, dirigée par l'Iraq et son peuple.

M. Aougi (Niger) : Je remercie M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert pour son exposé. Je souhaite la bienvenue au représentant de l'Iraq à cette réunion.

L'Iraq a énormément souffert des guerres, et son peuple n'aspire qu'à une vie stable et prospère. Nous saluons le Gouvernement iraquien pour sa détermination et ses efforts pour faire face aux nombreuses crises auxquelles le pays est confronté, notamment les défis socioéconomiques et sécuritaires, et réaliser le programme de réforme et de lutte contre la corruption.

Les efforts que déploient les autorités iraquiennes en vue de développer des relations apaisées avec leurs voisins et d'étendre leurs partenariats aux niveaux régional et mondial sont louables. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2021/700), la coopération internationale reste essentielle pour relever les multiples défis auxquels l'Iraq fait face.

Sur le plan de la protection des droits de l'homme, ma délégation déplore les entraves à l'exercice des droits fondamentaux et réitère son appel au Gouvernement iraquien à protéger et garantir les droits des manifestants pacifiques, des militants de la société civile et des défenseurs des droits humains.

S'agissant du processus électoral, nous réitérons notre soutien à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) dans le cadre de l'assistance apportée au Gouvernement iraquien et à la Haute Commission électorale indépendante pour la préparation des

prochaines élections, en vue d'assurer la tenue de scrutins libres, équitables et inclusifs de toutes les couches sociales iraqiennes. Ma délégation réitère aussi son appel à la communauté internationale à apporter le soutien nécessaire au Gouvernement iraquien dans le cadre de ces élections.

Sur la question des personnes, des biens et des archives disparus du Koweït et des pays tiers, ma délégation félicite les Gouvernements de l'Iraq et du Koweït pour les progrès notables qu'ils ont accomplis. Nous les incitons dans la même lancée pour permettre aux familles des disparus de tourner cette page.

Pour conclure, il est fort regrettable qu'au moment où l'Iraq s'efforce de se relever de la profonde crise qu'il a traversée ces dernières années, la menace transnationale du terrorisme reste présente dans le pays, avec les récentes attaques terroristes à Bagdad. Le Niger réitère que nous ne devons pas perdre de vue que la victoire sur Daech n'est pas synonyme de son éradication totale dans cette région du monde. C'est pourquoi il appelle les autorités iraqiennes et la Coalition internationale contre Daech à rester vigilantes et à poursuivre la lutte contre le terrorisme afin de contrecarrer les sombres desseins de ces forces du mal.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, M^{me} Hennis-Plasschaert, de son exposé circonstancié. Je la félicite et lui sais gré du travail dévoué qu'elle accomplit en faveur du peuple iraquien. Je salue également la présence de la délégation iraquienne à la séance d'aujourd'hui.

Avant toute chose, je voudrais, au nom du Mexique, présenter nos condoléances aux familles des victimes de l'attentat perpétré le 19 juillet. Mon pays condamne tous les actes de violence et demande que les auteurs soient identifiés et traduits en justice.

En ce qui concerne la situation en Iraq et les prochaines élections générales, je concentrerai mon intervention sur les points suivants.

Premièrement, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement iraquien, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et le Programme des Nations Unies pour le développement afin de continuer à préparer les élections. La tenue d'élections régulières, libres, inclusives et transparentes est sans conteste un pilier fondamental de la construction de tout État démocratique. Nous nous félicitons de l'appui apporté

par la communauté internationale, non seulement grâce au financement de la MANUI, mais aussi par le biais du déploiement de missions d'observation électorale.

Par ailleurs, le Mexique prend acte de la participation croissante des femmes aux prochaines élections et appelle à continuer de garantir leur participation pleine et véritable sur un pied d'égalité à tous les niveaux de prise de décision dans la vie politique, économique et sociale iraquienne.

Deuxièmement, le Mexique applaudit les progrès réalisés en matière de renforcement des capacités institutionnelles. Je pense notamment à la mise en œuvre de réformes économiques et, surtout, à la lutte contre la corruption et à la promotion de mesures en faveur de l'application du principe de responsabilité.

Troisièmement, nous constatons avec une profonde inquiétude que la répression continue de frapper les manifestants. Les enquêtes sur ces incidents et l'appui déclaré du Premier Ministre aux manifestations pacifiques sont des signes encourageants. Nous exhortons toutefois le Gouvernement iraquien à protéger le droit à la liberté d'expression et à la liberté d'association. Mon pays condamne également les disparitions forcées et le harcèlement des journalistes et des militants des droits de l'homme, et préconise vivement que la lutte contre l'impunité soit renforcée.

Quatrièmement, mon pays condamne énergiquement les attaques perpétrées par Daech sur le territoire iraquien, en particulier contre les civils et les sites des missions diplomatiques. Tout en encourageant la coopération régionale dans la lutte contre le terrorisme, nous exhortons le Gouvernement de Bagdad à redoubler d'efforts pour promouvoir un environnement sûr et exempt d'intimidation durant les prochaines élections, compte tenu en particulier du déploiement de milliers d'agents électoraux et de missions de surveillance, sans oublier la protection des candidats.

Enfin, le retour des réfugiés et des personnes déplacées doit se faire de manière sûre, digne, volontaire et ordonnée. Le rapatriement de 93 familles iraqiennes, dont 245 mineurs, qui se trouvaient dans le camp de Hol en Syrie, est certainement un signe encourageant. Nous espérons que ces familles pourront pleinement se réintégrer dans leur lieu d'origine. Faisant écho à l'appel du Secrétaire général, nous exhortons les autres États Membres à emboîter le pas à l'Iraq et à faciliter le retour de leurs citoyens qui se trouvent encore à Hol.

Pour terminer, le Mexique salue les progrès réalisés dans la restitution des dépouilles de nationaux koweïtiens et de pays tiers grâce à l'assistance de la MANUI et du Comité international de la Croix-Rouge. Ma délégation applaudit les efforts diplomatiques actifs de l'Iraq pour promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son exposé détaillé. Je salue également la présence du représentant de l'Iraq à notre séance d'aujourd'hui.

Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour préparer les élections d'octobre prochain. Nous nous joignons à la communauté internationale pour appuyer le peuple iraquien dans la tenue d'élections libres et équitables. Nous félicitons la MANUI et les organisations et partenaires internationaux de leur ferme engagement à aider l'Iraq à organiser ses élections et à relever les nombreux défis auxquels il est actuellement confronté.

Nous nous félicitons du déploiement des délégations d'observateurs internationaux en Iraq à l'invitation du pays hôte et soulignons la nécessité d'assurer la sécurité du processus électoral. La violence et les menaces contre les candidats et les personnes participant aux élections pourraient mettre en péril la crédibilité et la légitimité de toute institution qui serait formée à l'issue du scrutin. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties concernées en Iraq à prendre les mesures qui s'imposent pour s'atteler aux problèmes de sécurité en amont des élections.

Nous jugeons encourageants les efforts consentis par le Gouvernement iraquien pour tendre la main aux partenaires régionaux et internationaux susceptibles d'aider le pays à progresser sur tous les fronts. Nous sommes favorables au renforcement de la coopération entre l'Iraq et les pays de la région pour faire face aux défis communs. Dans le même temps, les partenaires régionaux et internationaux doivent appuyer la promotion de la sécurité et de la stabilité en Iraq par la coopération et le dialogue. Les menaces transfrontières doivent être traitées dans le plein respect de la souveraineté territoriale des pays concernés.

En ce qui concerne les questions humanitaires, nous nous félicitons des progrès enregistrés sur la question du retour des personnes déplacées et continuons à appeler les autorités iraquiennes compétentes et les partenaires internationaux à intensifier leurs efforts pour que le retour ou la réinstallation de ces personnes se déroulent en toute sécurité et de manière librement consentie, digne et durable afin d'éviter une crise de déplacement secondaire. Nous prenons également note des limitations et des obstacles recensés concernant l'accès à l'aide humanitaire en Iraq. Nous demandons aux autorités compétentes de s'attaquer à ce problème et de garantir la sécurité des travailleurs humanitaires internationaux et locaux.

La semaine dernière a marqué le dix-huitième anniversaire du bombardement du siège de l'ONU à Bagdad, dans lequel 22 travailleurs humanitaires ont trouvé la mort. Nous saisissons cette occasion pour appeler le Gouvernement iraquien et tous les gouvernements du monde à ne ménager aucun effort pour protéger les travailleurs humanitaires contre la violence et les menaces.

Nous saluons le renforcement de la coopération entre les Gouvernements iraquien et koweïtien dans la recherche des nationaux du Koweït et de pays tiers portés disparus et la restitution des biens koweïtiens. Nous nous sommes félicités de la récente identification par ADN de ressortissants koweïtiens portés disparus. Les efforts que continue de déployer le Gouvernement iraquien et les engagements qu'il a pris à cet égard sont très encourageants. En même temps, nous saluons l'assistance apportée par la MANUI et le Comité international de la Croix-Rouge aux autorités nationales pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs obligations conformément à la résolution 2107 (2013).

Enfin, nous souhaitons réaffirmer l'appui du Viet Nam à la MANUI et aux organismes des Nations Unies concernées qui aident l'Iraq à maintenir la stabilité et la sécurité, et fournissent une aide humanitaire aux personnes touchées par le conflit, la pauvreté et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé sur la situation en Iraq. Nous saluons également la participation du représentant de l'Iraq à la séance d'aujourd'hui.

Nous suivons de près ce qui se passe dans ce pays ami qu'est l'Iraq, où la situation reste instable. La précarité des conditions socioéconomiques provoque des manifestations au sein de la population. La situation est aggravée par la forte baisse des recettes de l'État, due à la chute des prix mondiaux du pétrole, ainsi que par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). À cet égard, nous appuyons les efforts du Gouvernement dirigé par Mustafa Al-Kadhimi pour stabiliser la situation dans le pays, notamment en assurant la sécurité et l'état de droit. En même temps, nous comprenons qu'au fil des ans, une foule de problèmes se sont accumulés, pour des raisons évidentes, et qu'ils ne peuvent tout simplement pas être réglés du jour au lendemain. L'Iraq a dû se remettre des événements de 2003 et de la lutte difficile contre les terroristes qui s'est ensuivie.

Nous comprenons que l'une des tâches prioritaires du Conseil des ministres à ce stade est de préparer les élections législatives anticipées prévues en octobre. Nous prenons note des progrès accomplis dans les préparatifs du processus électoral, et nous espérons qu'il se déroulera dans les délais prévus. Nous savons à quel point il sera difficile pour les dirigeants irakiens d'intégrer les points de vue de l'ensemble du paysage politique, social et ethnoreligieux du pays. Dans le même temps, nous sommes convaincus que c'est précisément ce dialogue ouvert à tous qui contribuera à surmonter les divisions internes en Iraq.

Nous nous félicitons de la poursuite du dialogue mené pour rétablir la compréhension mutuelle et venir à bout des différends entre Bagdad et Erbil. Il ne fait aucun doute que l'amélioration de leurs relations aidera l'Iraq à renforcer sa sécurité, tandis que le règlement des questions ethniques et religieuses en suspens permettra d'exploiter efficacement le potentiel économique du pays dans l'intérêt de la nation irakienne tout entière.

De son côté, la communauté internationale doit aider Bagdad à élaborer des mesures globales pour reconstruire les secteurs socioéconomique et humanitaire, notamment dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le pays doit également s'atteler à la reconstruction des régions affectées par Daech.

La détermination de Bagdad et du Koweït à régler au plus vite toutes les questions en suspens dans le dossier Iraq-Koweït, compte tenu de la dynamique toujours positive de ce processus, mérite un appui particulier. Cela ira dans le sens du renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Moyen-Orient.

Nous nous félicitons du rôle de plus en plus important que joue Bagdad dans les affaires régionales, notamment dans toute la région arabe. Nous pensons que la progression vers une stabilité régionale doit être graduelle et reposer sur une coopération d'égal à égal entre toutes les parties régionales et autres parties intéressées, pour régler les situations de conflit et élaborer des mesures de confiance et de suivi, qui aboutiraient, à terme, à la mise en place, dans la sous-région, d'un mécanisme intégral de sécurité collective et de coopération. Nous invitons tous les pays de la région, Iraq compris, à coopérer à cet égard, notamment dans le cadre du concept actualisé de sécurité collective dans le golfe Persique qu'a proposé la Russie.

Nous notons avec inquiétude que la menace terroriste reste élevée. Malgré les succès remportés par l'Iraq sur ce front, les conditions de sécurité dans le pays restent fragiles, notamment en raison de la recrudescence de l'activité des groupes terroristes, qui mènent régulièrement des attaques, y compris des attentats-suicides, dans diverses régions du pays. Ce défi ne pourra être relevé efficacement que grâce à une coordination aussi large que possible des efforts antiterroristes.

À cet égard, nous estimons que tous les acteurs qui participent à la lutte contre le terrorisme en Iraq doivent respecter la souveraineté de l'État irakien et coordonner leurs actions avec Bagdad. Nous pensons que la présence de formations militaires étrangères dans le pays ne peut être fondée que sur le consentement des autorités irakiennes ou sur une décision pertinente du Conseil de sécurité.

Nous appelons tous les acteurs extérieurs attachés à la stabilisation de la situation intérieure en Iraq à s'abstenir de prendre des mesures unilatérales néfastes susceptibles d'avoir une incidence négative sur la situation à l'intérieur et à l'extérieur du pays. L'Iraq ne doit pas devenir l'arène de règlements de comptes ou d'affrontements régionaux.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Jeanine Hennis-Plasschaert, pour son intervention. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) effectue un travail absolument remarquable sous sa direction, au service des Irakiens. Elle a tout le soutien de la France, bien entendu. Je salue également la présence parmi nous, ce matin, du représentant irakien.

Je porte aujourd'hui trois messages.

Mon premier message est un message de soutien à l'Iraq dans l'affirmation de son rôle essentiel en faveur de la stabilité et de la sécurité régionales. La conférence régionale qui aura lieu à Bagdad le 28 août prochain, qui sera coprésidée par le Premier Ministre iraquien et le Président Macron, sera l'occasion pour l'Iraq de s'affirmer comme un pôle de stabilité dans la région. La France est absolument convaincue qu'un Moyen-Orient prospère et en paix passe par un Iraq souverain et stable. Cela nécessite notamment de faire en sorte que les autorités iraqiennes exercent un contrôle effectif sur l'ensemble des groupes armés qui sont présents dans le pays. Cela implique en outre de poursuivre la lutte contre Daech. Les récents attentats meurtriers l'ont montré, ce groupe terroriste continue d'être actif en Iraq. Il est essentiel que la coalition internationale continue de soutenir les autorités iraqiennes en adaptant ses modalités d'action à la menace.

Mon deuxième message porte sur la nécessité de répondre aux demandes légitimes exprimées par la population iraquienne, notamment depuis le début du mouvement de manifestation d'octobre 2019. L'organisation d'élections anticipées, qui sont prévues en octobre prochain, est à ce titre bienvenue. Nous nous réjouissons que le Conseil ait conféré à la MANUI des prérogatives élargies, à la demande des autorités iraqiennes, pour soutenir et pour observer le déroulement des élections. À titre national, la France a également contribué, à hauteur de 1 million d'euros, au financement de ces activités. Il importe que ces élections connaissent un taux de participation élevé. Cela nécessite en particulier que le climat soit propice à une campagne apaisée et que la sécurité des candidats soit assurée, en particulier la sécurité de tous ceux et celles issus du mouvement d'octobre 2019, ainsi que de la société civile.

Répondre aux demandes de la population, c'est bien sûr également conduire les réformes dont le pays a besoin, pour sortir de sa dépendance vis-à-vis du pétrole, pour lutter contre la corruption, et pour assurer des services publics de qualité, notamment les services de santé. C'est enfin veiller à ce que les auteurs des crimes contre les manifestants ne restent pas impunis, ce qui est encore largement le cas aujourd'hui, malheureusement.

Mon troisième message concerne les défis humanitaires que connaît le pays, et ce, en particulier dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il est crucial que le plan de réponse humanitaire des Nations Unies soit abondé. S'agissant précisément de la situation à Sinjar, il est essentiel que le

volet sécuritaire de l'accord concernant cette localité soit effectivement mis en œuvre pour permettre le retour des populations yézidiées déplacées. Plus largement, nous souhaitons que le dialogue entre Bagdad et Erbil s'intensifie pour résoudre l'ensemble des questions en suspens.

Enfin, je souhaite aborder la question des Koweïtiens et des ressortissants d'États tiers disparus, qui a été abordée par la Représentante spéciale. Les progrès sur ce front se confirment, avec l'identification des dépouilles d'individus supplémentaires au mois de juillet. Nous souhaitons que la coopération entre l'Iraq et le Koweït se poursuive, pour que le tourment des familles de victimes prenne fin.

Je souhaite enfin conclure en réaffirmant le plein soutien de la France à l'Iraq face à l'ensemble des défis que le pays doit affronter.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé très utile. C'est un plaisir que de la voir présente dans la salle aujourd'hui. Je souhaite également la bienvenue au Conseil au représentant de l'Iraq.

La Norvège appuie pleinement les efforts en cours pour préparer les élections du 10 octobre et félicite la Haute Commission électorale indépendante et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq des progrès accomplis à cet égard. Des élections libres, régulières et transparentes, marquées par une représentation et une participation élevées, y compris des populations déplacées, sont indispensables à l'intégrité du processus électoral et à la stabilité de l'Iraq. Nous exhortons toutes les parties prenantes iraqiennes à contribuer à un climat propice aux élections.

Pour que les élections soient un succès, il faut un environnement électoral sûr, exempt de peur et d'intimidation, notamment pour les femmes, candidates comme électrices. Nous saluons le lancement, en juin, du plan de travail élaboré pour promouvoir la participation électorale des femmes et en assurer le suivi, et nous encourageons à continuer de lui accorder la priorité à l'approche des élections.

Par ailleurs, la sécurité et la protection de tous les citoyens iraqiens, notamment dans le cadre de leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique, sont impératives. Une fois encore, nous condamnons la poursuite des attaques ciblées contre les manifestants, les défenseurs des droits humains, les militants et les

journalistes irakiens. Nous renouvelons notre appel aux autorités irakiennes pour qu'elles mettent fin au cycle de l'impunité en enquêtant sur les incidents survenus et en amenant leurs auteurs à en répondre.

La situation en matière de sécurité en Iraq demeure précaire et instable. Nous sommes préoccupés par la poursuite des activités terroristes menées par Daech, et nous présentons nos plus sincères condoléances aux victimes et à leurs familles à la suite du terrible attentat perpétré à Bagdad le 19 juillet. En outre, nous appelons à la cessation de toutes les attaques dirigées contre les bâtiments diplomatiques et les forces de la coalition.

Néanmoins, nous constatons avec satisfaction des signes de progrès dans les domaines de la justice et de la sécurité, et nous nous félicitons de l'adoption de la loi sur les femmes yazidies survivantes. Il est essentiel que l'ONU aide le Gouvernement irakien à mettre en œuvre cette loi pour que le principe de responsabilité soit respecté, pour que justice soit rendue et pour que les survivantes soient indemnisées. Par ailleurs, nous saluons les efforts du Gouvernement irakien visant promouvoir la coopération et la stabilité régionale, et nous nous félicitons de la tenue prochaine de la Conférence des pays voisins de l'Iraq à Bagdad. Les menaces, les différends et les problèmes régionaux et transnationaux, notamment les questions environnementales, doivent être abordés sur la base du principe de relations de bon voisinage et du respect de la souveraineté territoriale des États concernés. Tous les acteurs doivent honorer leurs responsabilités en vertu du droit international humanitaire afin de garantir la protection des civils.

Pour ce qui est des relations entre Bagdad et Erbil, nous nous félicitons des progrès accomplis en ce qui concerne la loi budgétaire, et nous appelons à sa prompte mise en œuvre. Nous exhortons le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan à poursuivre le dialogue pour régler les questions en suspens et promouvoir la coopération. De même, nous appelons au renforcement de la coopération en matière de sécurité dans les territoires contestés et à la mise en œuvre de l'accord de Sinjar.

Pour terminer, je voudrais saluer les progrès accomplis en ce qui concerne le dossier Iraq-Koweït et l'identification récente des dépouilles de 10 autres personnes portées disparues. Nous nous félicitons de la coopération entre l'Iraq et le Koweït, qui vise à clore ce dossier humanitaire.

M. Lipand (Estonie) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Représentante spéciale, M^{me} Hennis-Plasschaert, de son exposé circonstancié. Nous appuyons pleinement les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Je salue également la présence du représentant de l'Iraq à la présente séance.

L'Estonie remercie le Gouvernement irakien de son engagement continu à organiser des élections parlementaires libres et régulières en octobre et se félicite des progrès accomplis dans le cadre des préparatifs des élections. Nous appelons toutes les parties prenantes irakiennes à contribuer à la création d'un environnement propice à la tenue d'élections inclusives, crédibles et participatives, qui sont un élément crucial pour avancer sur la voie de la stabilité et du rétablissement de la confiance de la population dans le système politique. Dans son exposé, la Représentante spéciale du Secrétaire général a beaucoup insisté sur l'importance de la confiance publique.

L'Estonie se félicite du lancement du plan de travail du comité supérieur de promotion et de suivi de la participation électorale des femmes et exhorte le Gouvernement irakien à garantir la participation pleine et égale des femmes aux élections. Nous voudrions également exprimer notre appui à l'engagement pris par le Gouvernement de mettre en œuvre des réformes économiques, de lutter contre la corruption et de placer toutes les forces armées sous le contrôle de l'État, pour répondre aux revendications légitimes des Irakiens en vue d'améliorer la situation socioéconomique, la gouvernance et la stabilité à long terme du pays. Compte tenu de la persistance des attaques contre les manifestants, les militants politiques et les journalistes, nous encourageons les autorités irakiennes à intensifier leurs efforts visant à amener les auteurs de violations à rendre des comptes et à préserver la liberté d'expression et de rassemblement pacifique. S'agissant de la loi sur les femmes yazidies survivantes, nous demandons instamment au Gouvernement de veiller à sa mise en œuvre et d'élaborer les règlements nécessaires à cette fin, pour garantir le retour à la normale pour les survivantes.

La poursuite des attaques terroristes de Daech, ainsi que les attaques contre les missions diplomatiques et les forces de la coalition, sont profondément préoccupantes. Nous condamnons fermement ces activités, qui portent atteinte à la stabilité de l'Iraq, et nous appelons le Gouvernement à faire en sorte que les responsables rendent des comptes. Il est clair que la lutte contre Daech

n'est pas encore terminée, et l'Estonie reste disposée à apporter son appui à l'Iraq à cet égard. Dans le même temps, il est essentiel que tous les acteurs respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq et s'abstiennent de toute intervention militaire, car cela menacerait la stabilité du pays. Nous appuyons la coopération constructive de l'Iraq avec ses voisins, notamment la conférence avec les acteurs régionaux, qui doit se tenir à Bagdad le 28 août.

Nous saluons également la coopération constructive du Gouvernement iraquien en ce qui concerne la question des passages clandestins de migrants du Bélarus vers l'Union européenne. Je tiens à souligner que l'Estonie condamne fermement l'instrumentalisation de la question des migrations et l'exploitation de personnes innocentes à des fins politiques.

En ce qui concerne les relations entre Bagdad et Erbil, nous encourageons les deux Gouvernements à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre la loi budgétaire fédérale et pour régler les autres questions en suspens. Cela contribuerait à renforcer la stabilité dans tout le pays.

M^{me} Prince (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Nous tenons tout d'abord à remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert pour son exposé sur les faits nouveaux en Iraq et pour les efforts qu'elle déploie en vue de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

Nous nous félicitons de l'engagement du Gouvernement à organiser des élections libres et justes. Nous reconnaissons l'importance du soutien technique renforcé fourni par la MANUI à la Haute Commission électorale indépendante, qui a considérablement avancé dans la préparation des élections. Le déploiement par la MANUI de conseillers électoraux supplémentaires contribuera à l'intégrité du processus électoral, et nous encourageons les partenaires internationaux de l'Iraq à répondre positivement à la demande formulée par le Gouvernement pour l'envoi d'observateurs électoraux.

Les élections marqueront une étape importante pour les Iraquiens, qui pourront exercer leur droit à choisir librement leurs représentants et faire entendre leur voix, ce qui permettra de renforcer la confiance entre le Gouvernement et les citoyens. À cette fin, nous soulignons l'importance d'une participation large et véridique de tous les secteurs de la société aux élections. Nous encourageons le Gouvernement et les autres parties prenantes dans le pays à engager le dialogue durant

les semaines cruciales qui précèdent les élections. Nous soulignons que la participation des femmes aux élections et au Gouvernement permettra de bâtir un Iraq inclusif et prospère, car les femmes jouent un rôle important dans la stabilité, le progrès et le développement à long terme des pays. En effet, la tenue d'élections libres, régulières et crédibles est essentielle pour l'avenir de l'Iraq.

Le respect des droits de l'homme et de l'état de droit est également important dans le contexte de la reconstruction de l'Iraq. La protection de ces piliers essentiels repose sur l'application du principe de responsabilité et la justice, et nous demandons aux autorités de veiller à ce que les auteurs de violations des droits de l'homme, notamment ceux qui ont pris pour cible des militants de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et des manifestants pacifiques, rendent des comptes. Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par la poursuite des attaques de Daech, qui continuent de faire des victimes parmi les civils. Il est impératif que les auteurs de ces attaques rendent également des comptes et que justice soit rendue aux victimes et aux survivants.

Dans cet esprit, nous rappelons l'adoption de la loi historique sur les femmes yazidies survivantes et nous saluons les progrès accomplis depuis lors, en particulier la création d'une direction générale des affaires yazidies et la nomination d'une avocate yazidie au poste de directrice générale.

La sécurité de l'ensemble de la région est étroitement liée à la sécurité et à la stabilité de chaque pays de la région. Il faut impérativement adopter une approche régionale fondée sur la coopération face à des problèmes tels que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et le terrorisme pour garantir la paix, la sécurité et le développement durable dans la région. Les obstacles à cette coopération régionale doivent être éliminés, et à cette fin, le dialogue joue un rôle essentiel. Nous saluons donc les efforts entrepris par le Gouvernement pour coopérer avec les pays de la région en vue de renforcer les relations régionales et de coordonner leur action face aux menaces et aux problèmes communs. Une coopération soutenue avec les partenaires internationaux et les principales parties prenantes est également importante.

Avant de terminer, nous voudrions saluer la détermination des Gouvernements iraquien et koweïtien à régler la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, ce

qui est important pour permettre aux familles touchées de tourner la page. Les progrès accomplis en dépit des problèmes liés à la pandémie de COVID-19 témoignent de leur engagement indéfectible en faveur de ce dossier.

Enfin, nous voudrions souligner l'importance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de l'Iraq dans la gestion de ses affaires intérieures. Nous réitérons notre appui à la MANUI et au Gouvernement iraquien et notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple iraqiens.

M. Kiboïno (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé, et je prends acte du rapport du Secrétaire général (S/2021/700) sur les travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Nous nous félicitons de la participation du représentant de l'Iraq à la présente séance.

L'Iraq n'est plus qu'à quelques semaines des élections législatives très attendues, prévues pour le 10 octobre. Le Kenya félicite les autorités iraqiennes compétentes pour les préparatifs visant à organiser des élections inclusives, transparentes, libres et crédibles, dont le résultat sera conforme à la volonté du peuple.

À cet égard, nous saluons les efforts de collaboration de la Haute Commission électorale indépendante, du Comité suprême de sécurité électorale, des responsables électoraux des provinces et des autres parties prenantes, et nous les exhortons à continuer d'œuvrer ensemble au succès des élections.

Nous devons également féliciter l'ONU, qui fournit l'assistance technique nécessaire à la Haute Commission électorale indépendante et qui observera le déroulement des élections. Nous nous félicitons tout particulièrement du fait que la Représentante spéciale a maintenu ses contacts réguliers avec les parties prenantes et du fait que la MANUI a continué à déployer des conseillers électoraux supplémentaires dans le cadre de son projet d'assistance technique électorale renforcée, à l'appui du processus électoral.

Pour que les résultats des élections reflètent véritablement la voix du peuple, le scrutin doit être libre et transparent, mais il faut également qu'il ne soit pas boycotté et que les électeurs n'aient pas peur et ne soient pas victimes d'intimidation. Par conséquent, tout doit être mis en œuvre pour garantir la participation la plus large possible. Il faut tout particulièrement empêcher que les militants politiques et les lanceurs d'alerte soient

attaqués et répondre aux éventuelles attaques en demandant rapidement des comptes aux responsables, conformément à la loi.

Sur une note positive, le Kenya se félicite des importantes avancées qui sont réalisées grâce au comité supérieur de promotion et de suivi de la participation électorale des femmes. Il s'agit d'une étape bienvenue vers l'équité et l'inclusion.

Par ailleurs, le Kenya prend acte d'autres avancées encourageantes, notamment les progrès notables réalisés dans la mise en œuvre de la loi budgétaire fédérale grâce à des discussions constructives entre Bagdad et Erbil. Nous encourageons les parties à maintenir cette dynamique positive afin d'instaurer la confiance et de nouer des relations solides dans l'intérêt de la prospérité future.

S'agissant des conditions de sécurité, le Kenya condamne les attaques de Daech, qui se sont poursuivies dans plusieurs provinces. Nous félicitons les forces de sécurité iraqiennes, qui ont continué leurs opérations antiterroristes. Nous appelons à un appui régional et international coordonné de manière à promouvoir la sécurité et la stabilité de l'Iraq.

Nous réaffirmons qu'il faut veiller à ce que l'Iraq ne devienne pas un théâtre d'opérations international où États et acteurs non étatiques régleraient leurs comptes au détriment de la sécurité, de la stabilité politique et du progrès socioéconomique du pays et de son peuple.

Le Kenya prend acte des progrès louables réalisés dans l'identification de 10 autres Koweïtiens portés disparus, dont les familles peuvent désormais tourner la page. Nous encourageons la poursuite d'une coopération effective et attendons avec intérêt de nouveaux progrès sur ce dossier.

En ce qui concerne la situation humanitaire, le Kenya se félicite que les retours dans les zones d'origine soient facilités. Nous continuons d'encourager la poursuite des rapatriements de réfugiés du camp de Hol afin de leur permettre de reprendre une vie normale. À cet égard, le Kenya se félicite du rôle joué par le Programme des Nations Unies pour le développement et par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains dans la réalisation de projets de stabilisation. En outre, le Kenya appelle à appuyer davantage le plan de réponse humanitaire de manière à répondre aux besoins des 1,5 million de personnes concernées, en particulier dans les circonstances difficiles causées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Pour terminer, le Kenya appelle à nouveau tous les acteurs à défendre l'indépendance politique, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq, et demande que toutes les actions soient fondées sur les besoins du peuple iraquien. Nous exprimons une nouvelle fois notre appui à l'aide que la MANUI apporte au Gouvernement et au peuple iraquien pour les aider à relever les défis anticipés et à faire en sorte que les prochaines élections se déroulent avec succès.

M^{me} Farrey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni salue l'action constante menée par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et celle menée par la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Hennis-Plasschaert. Je la remercie de son exposé. Je m'associe aux autres orateurs pour saluer la présence du représentant de l'Iraq à la présente séance. Je voudrais faire quatre observations.

Premièrement, les élections du 10 octobre sont déterminantes pour la stabilité et la sécurité de l'Iraq. Elles font suite aux appels à la réforme lancés par les Iraquiens ordinaires dans tout le pays en 2019. Nous restons attachés aux progrès démocratiques de l'Iraq et nous saluons les efforts déployés par l'ONU pour appuyer la Haute Commission électorale indépendante de l'Iraq afin de garantir que le scrutin d'octobre sera libre, régulier et crédible. Cependant, nous restons préoccupés par les informations que nous continuons de recevoir signalant des menaces et des violences contre des candidats et des militants indépendants ainsi que la possibilité d'un faible taux de participation. Nous demandons instamment au Gouvernement iraquien et à la mission des Nations Unies de redoubler d'efforts pour faire connaître les progrès réalisés par la Commission électorale dans la préparation des élections, afin de stimuler la participation et de renforcer la crédibilité du scrutin. Nous appelons toutes les parties prenantes à intensifier leurs efforts en faveur d'un processus électoral pacifique auquel les Iraquiens pourront participer sans crainte.

Deuxièmement, le Royaume-Uni se félicite des résultats du dialogue stratégique entre les États-Unis et l'Iraq et de la déclaration commune qui permettront à la Coalition mondiale contre Daech de continuer à appuyer la lutte contre ce groupe. Nous appelons la communauté internationale à poursuivre son étroite collaboration pour vaincre définitivement Daech. Le Royaume-Uni continue d'appuyer le Gouvernement iraquien, la Coalition mondiale et l'OTAN dans la lutte contre la menace que représente Daech.

Troisièmement, la situation humanitaire en Iraq et, en particulier, les 1,2 million d'Iraquiens qui sont toujours déplacés, continuent de nous inquiéter. Nous pressons le Gouvernement iraquien de continuer à travailler en étroite collaboration avec l'ONU pour faire en sorte que les déplacés puissent accéder à l'aide et retourner chez eux de manière librement consentie, en toute sécurité et dans la dignité. Pour trouver des solutions durables aux déplacements en Iraq et pour s'attaquer aux facteurs d'instabilité à long terme, il est essentiel que le Gouvernement iraquien joue un rôle moteur, en étroite collaboration avec la communauté internationale.

Enfin, comme d'autres orateurs, nous nous félicitons de la coopération actuelle entre l'Iraq et le Koweït concernant la recherche des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus. L'identification des restes de 10 autres Koweïtiens portés disparus constitue une étape importante.

Le Royaume-Uni se tient aux côtés du Gouvernement iraquien, qui s'efforce d'organiser des élections libres, régulières et ouvertes à tous, de lutter contre le terrorisme et de mettre en œuvre des solutions durables pour sa population déplacée.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie la Représentante spéciale, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé, et nous saluons la présence du Représentant permanent de l'Iraq à la séance d'aujourd'hui.

En mai dernier, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2576 (2021), renouvelant le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour un an. Cela reflète le solide engagement et la volonté de la communauté internationale d'œuvrer en faveur de la paix, de la reconstruction et du développement de l'Iraq. J'exprime à nouveau l'appui de la Chine à l'action menée par la Représentante spéciale du Secrétaire général et par la MANUI. À la lumière du rapport du Secrétaire général (S/2021/700) et de l'exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, la communauté internationale doit continuer d'appuyer l'Iraq pour faire avancer son processus politique national. Les prochaines élections législatives prévues en octobre sont une priorité absolue du programme politique actuel de l'Iraq et une étape

cruciale vers sa transition politique. La Chine estime que le peuple iraquien doit pouvoir choisir en toute indépendance la voie de développement adaptée à sa situation nationale.

Nous sommes heureux de constater les progrès réalisés dans les préparatifs des élections. Nous soutenons les efforts déployés par l'ONU pour apporter une assistance électorale à l'Iraq et nous espérons que la MANUI jouera un rôle constructif pour garantir le bon déroulement et le succès du processus électoral, qui doit être dirigé et contrôlé par les Iraquiens. Nous avons fourni récemment deux lots de fournitures de bureau à la Haute Commission électorale indépendante pour apporter un appui concret aux préparatifs des élections dans le pays. Il est dans l'intérêt fondamental du peuple iraquien que toutes les parties iraquiennes renforcent leur unité et leur coopération, parviennent à une réconciliation plus inclusive et accélèrent le processus d'intégration et de développement. Nous sommes favorables à l'amélioration des relations entre le Gouvernement fédéral iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, ainsi qu'au renforcement de leur coordination pour la mise en œuvre de la loi budgétaire fédérale de 2021 et la recherche de solutions inclusives aux questions d'intérêt commun.

Deuxièmement, la communauté internationale doit continuer à apporter son appui à l'Iraq dans sa lutte contre le terrorisme et en vue de maintenir la sécurité et la stabilité nationales. Depuis le début de l'année, il y a eu une forte augmentation des attentats terroristes en Iraq, qui ont fait de nombreuses victimes et endommagé les infrastructures nationales. La communauté internationale doit accroître son soutien pour aider l'Iraq à faire face à la menace du terrorisme, à lutter contre les résidus de groupes terroristes et à accélérer le rapatriement des combattants terroristes étrangers. Pour ce faire, il faut continuer à faciliter les travaux de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes pour aider l'Iraq à traduire les terroristes en justice conformément aux lois nationales.

La promotion des relations de bon voisinage entre l'Iraq et les pays de la région est de nature à favoriser les efforts conjoints visant à relever les défis transfrontaliers. La Chine se félicite des efforts conjoints de l'Iraq et du Koweït en ce qui concerne la question des Koweïtiens portés disparus et des biens koweïtiens, ainsi que des progrès réalisés à cet égard. L'Iraq a protesté à maintes

reprises contre les interventions militaires unilatérales des pays étrangers sur son territoire. Nous exhortons les parties concernées à respecter effectivement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq et à mettre fin à toute action susceptible de compromettre la sécurité et la stabilité de l'Iraq et d'exacerber les tensions régionales.

Troisièmement, la communauté internationale doit continuer de soutenir l'Iraq dans sa lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et d'accélérer son processus de reconstruction et de développement. La guerre sévit en Iraq depuis 2003. Ses habitants ont énormément souffert et ne demandent qu'à reconstruire leur patrie. La communauté internationale doit traduire ses promesses d'aide en actes, aider efficacement l'Iraq à reconstruire ses infrastructures, accélérer son développement socioéconomique et améliorer la situation des personnes déplacées et des autres groupes vulnérables. Cette aide ne doit pas être assortie de conditions politiques.

Le contrôle de la pandémie est une tâche urgente pour le Gouvernement iraquien, et nous le félicitons d'avoir lancé activement une campagne de vaccination. Nous appelons la communauté internationale à aider davantage l'Iraq dans sa lutte contre la COVID-19. Depuis l'apparition de la pandémie, la Chine a été l'un des premiers pays à apporter son aide à l'Iraq en fournissant du matériel, en l'aidant à construire un laboratoire de tests de réaction en chaîne par polymérase, en dépêchant une équipe d'experts médicaux et en fournissant des vaccins. Le 12 août, le troisième lot de vaccins fourni par le Gouvernement chinois est arrivé à Bagdad. La Chine est prête à continuer de travailler en collaboration avec le reste de la communauté internationale pour soutenir le Gouvernement iraquien dans la lutte contre la COVID-19, l'accélération du processus de reconstruction, le rétablissement du développement et la réalisation de la paix et de la sécurité à long terme.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je salue et remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé franc et remarquable, comme à son habitude. Je salue également la participation de notre collègue iraquien à la présente séance.

Je voudrais tout d'abord présenter mes condoléances les plus sincères aux familles et aux proches des personnes qui ont tragiquement péri dans l'incendie de l'hôpital universitaire Al-Hussein le 12 juillet. Je tiens également à exprimer nos condoléances pour les pertes en vies humaines causées par l'odieux attentat

terroriste perpétré à Bagdad seulement une semaine plus tard. L'Irlande condamne fermement cette attaque et les autres attaques menées par Daech. Ces attaques mettent en évidence les conditions de sécurité précaires qui règnent dans le pays.

Les comportements malveillants de ces acteurs menacent la stabilité de l'Iraq à un moment crucial, juste avant la tenue des élections, qui sont déterminantes pour l'avenir de l'Iraq et la sécurité de toute la région. Je tiens à réaffirmer le plein appui de l'Irlande à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Nous espérons que les élections prévues se dérouleront dans les délais, dans la transparence et en toute sécurité le 10 octobre. Comme nous l'avons déjà souligné, nous sommes fermement convaincus que les femmes, les jeunes et les communautés minoritaires doivent participer au processus électoral. Consciente des circonstances difficiles, notamment la pandémie de maladie à coronavirus, l'Irlande se félicite des progrès soutenus accomplis dans les préparatifs d'élections libres et régulières, notamment des activités menées par le comité supérieur de promotion et de suivi de la participation électorale des femmes.

Je voudrais à présent me faire l'écho de l'appel lancé aujourd'hui par la Représentante spéciale au peuple iraquien pour qu'il se manifeste ce jour-là et exerce ses droits par la voie des urnes. Nous nous félicitons de la décision de l'Union européenne d'envoyer des observateurs électoraux en Iraq, pour appuyer le rôle plus important que la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq est appelée à jouer dans l'observation du processus électoral, comme nous l'avons demandé au Conseil en mai (voir S/PV.8780). Ces élections seront importantes, et nous voulons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elles soient plus crédibles.

Comme nous le savons, une société civile dynamique est essentielle à une démocratie florissante et à tout processus électoral crédible. Dans le cadre de tous les efforts nationaux visant à promouvoir et à protéger les droits de la personne, il faut veiller à ce que les obligations internationales en matière de droits humains soient intégrées dans la législation nationale, appliquées sur le terrain et mises en œuvre dans la pratique. Par conséquent, l'Irlande se félicite de l'adoption récente par l'Iraq d'un plan d'action national quinquennal en matière de droits humains.

Cependant, nous restons profondément préoccupés par l'évolution de la situation sur le terrain pour ce qui est du rétrécissement de l'espace civique, marquée

par des attaques choquantes contre des militants, des journalistes, des défenseurs des droits humains et des groupes de femmes. Nous sommes également très préoccupés par l'application très limitée du principe de responsabilité pour ces crimes graves et ces violations des droits de la personne. Des initiatives fermes et cohérentes en matière de droits humains s'imposent. Nous appelons à la pleine mise en œuvre du plan d'action national pour la justice en matière de droits humains, à la fin de l'impunité et à des garanties de procès équitable pour tous.

Cela fait sept ans ce mois-ci que Daech a mené des attaques brutales contre la communauté yazidie dans le nord de l'Iraq. Nous saisissons cette occasion pour demander au Gouvernement iraquien de garantir le respect du principe de responsabilité au profit des courageux survivants des crimes commis par Daech, principalement des femmes et des enfants, en mettant rapidement en œuvre les dispositions de la loi sur les femmes yazidies survivantes. Nous nous félicitons de la création d'une direction générale des affaires yazidies et de la nomination d'une avocate yazidie au poste de directrice générale, chargée de faire avancer ces travaux.

Nous constatons avec regret que la situation humanitaire reste désastreuse pour nombre d'Iraqiens. Les personnes déplacées sont particulièrement vulnérables. Nous félicitons le Gouvernement iraquien d'avoir facilité le retour en toute sécurité de 93 familles du camp de Hol, en Syrie, en mai. Ce n'est que le début. Il est important d'assurer un suivi en garantissant la réinstallation de ces familles et de veiller au retour et à la réinstallation d'autres personnes de leur plein gré, en toute sécurité et dans la dignité, dans l'ensemble du pays.

Enfin, nous savons que la stabilité de l'Iraq est intrinsèquement liée à celle de la région dans son ensemble. Dans cet esprit, je voudrais souligner le rôle remarquable joué par l'Iraq pour faciliter, voire encourager, le dialogue régional ces derniers mois. Nous attendons avec intérêt les résultats du sommet régional proposé par l'Iraq, qui doit se tenir à la fin du mois.

Je conclurai en me faisant l'écho des observations formulées par d'autres orateurs aujourd'hui pour saluer les efforts consentis par les Gouvernements iraquien et koweïtien en ce qui concerne les personnes portées disparues, et nous nous félicitons des progrès accomplis à cet égard ces derniers mois, qui ont permis à de nombreuses familles de tourner la page.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son précieux exposé. Je salue également la participation du représentant de l'Iraq à la présente séance.

Nous assistons à une évolution positive de la situation en Iraq, notamment en ce qui concerne les efforts déployés par le Gouvernement pour lutter contre la corruption, mettre en œuvre des réformes économiques, promouvoir la sécurité et la stabilité en plaçant les armes sous le contrôle de l'État et mettre en œuvre l'accord de Sinjar.

Nous nous félicitons également des progrès accomplis dans les préparatifs des élections qui se tiendront en octobre. Nous espérons que ces élections se dérouleront dans un environnement calme et transparent et qu'elles marqueront le début d'un nouveau chapitre de stabilité politique en Iraq. Par ailleurs, nous saluons toute mesure favorisant la participation des femmes à cette importante entreprise nationale.

Tout en appelant toutes les composantes de la société iraquienne à apporter leur appui au Gouvernement et à la Haute Commission électorale indépendante, nous soulignons que la communauté internationale doit appuyer l'Iraq et l'aider à mettre en place les conditions propices à la tenue d'élections transparentes et crédibles, ouvrant la voie à un avenir prometteur pour le pays, un avenir dans lequel l'unité nationale, la démocratie et l'état de droit sont promus et le bien-être du peuple garanti.

Nous saluons une fois de plus les efforts déployés par l'Iraq pour lutter contre le terrorisme ainsi que la manière dont le pays s'attaque aux organisations terroristes. Malgré leur défaite sur le terrain, les groupes terroristes continuent de déstabiliser le pays et de faire obstacle à son développement. Ils continuent de semer la peur et le chaos en Iraq et dans l'ensemble de la région. La Tunisie condamne avec force les attaques et les projets terroristes et est solidaire de l'Iraq dans sa lutte contre ce fléau. Par ailleurs, nous soulignons qu'il faut demander des comptes aux auteurs de ces crimes. En outre, nous rappelons qu'il faut respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq, conformément à la Charte des Nations Unies, et nous préconisons une coopération constructive dans la lutte contre

les menaces transfrontalières, dans le respect de l'intégrité territoriale des États et du principe des relations de bon voisinage.

S'agissant de la relation entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, la Tunisie se félicite des progrès réalisés à cet égard et se réjouit que les deux parties ont convenu de reprendre les virements budgétaires fédéraux au bénéfice du Gouvernement de la Région du Kurdistan. Il s'agit d'une avancée positive dans le règlement des questions en suspens, qui ouvre la voie à une relation constructive favorisant la stabilité en Iraq.

Malgré les efforts constants déployés pour régler le problème des déplacements en Iraq, cette question reste très problématique. Près de 1,2 million de déplacés vivent toujours dans des camps. Nous exhortons les autorités iraquiennes à poursuivre leurs efforts pour garantir le retour en toute sécurité de ces personnes dans leurs lieux d'origine, ce qui favoriserait la sécurité, la stabilité et la cohésion sociale.

Ma délégation tient à saluer le rôle de la MANUI et de tous les organismes des Nations Unies travaillant sur le terrain en Iraq. Nous apprécions grandement les efforts qu'ils déploient pour appuyer les préparatifs des élections, lutter contre la corruption et garantir la justice et l'application du principe de responsabilité.

Pour terminer, nous félicitons les Gouvernements iraquien et koweïtien pour les résultats positifs obtenus, malgré toutes les difficultés, sur la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus. Nous avons hâte de voir ces efforts se poursuivre et de nouveaux progrès réalisés sur la question des biens koweïtiens disparus et des archives nationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Inde.

Je remercie la Représentante spéciale Jeanine Hennis-Plasschaert de son exposé. Nous sommes reconnaissants à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour l'exposé détaillé qui a été présenté, les éclairages qui ont été fournis et l'appui qui a été apporté. Je salue également la participation du représentant de l'Iraq à la présente séance.

Les prochaines élections législatives en Iraq sont une occasion précieuse de consolider davantage la démocratie dans le pays. Une élection transparente, libre et crédible, organisée dans un environnement non violent et avec un taux de participation élevé, permettra au nouveau

Gouvernement de mettre en œuvre des réformes, d'améliorer l'application du principe de responsabilité et de répondre aux véritables aspirations du peuple iraquien, en particulier des femmes et des jeunes. Nous saluons les mesures prises par les autorités iraquiennes et la Haute Commission électorale indépendante pour garantir un processus électoral libre, régulier et inclusif en dépit des contraintes liées à la pandémie. Nous nous félicitons vivement de l'appui, notamment de l'assistance technique électorale, apporté par la MANUI à la Commission pour lui permettre de bien préparer les élections.

L'Inde a fermement appuyé le mandat supplémentaire confié à la MANUI pour qu'elle puisse déployer une équipe de surveillance des élections et aider le Gouvernement iraquien à organiser les élections, notamment en lançant une campagne d'information visant à sensibiliser davantage les électeurs iraqiens aux questions électorales (résolution 2576 (2021)). Nous prenons acte de l'exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général sur la mobilisation de l'équipe et appelons à son déploiement rapide pour assurer l'exécution effective du mandat de surveillance confié par le Conseil. Nous nous félicitons de l'appui financier apporté par divers États Membres à la MANUI et à d'autres organismes des Nations Unies dans l'exécution de ce mandat. Conformément à nos solides traditions démocratiques, l'Inde a contribué, en tant qu'observatrice des élections de 2018, au processus démocratique et électoral en Iraq, et nous espérons apporter une contribution similaire lors des prochaines élections.

Par ailleurs, nous jugeons encourageant le nombre croissant de femmes candidates aux élections. Les mesures crédibles prises par le Gouvernement pour promouvoir la participation des femmes aux élections et pour prévenir et combattre la violence contre les candidates doivent se poursuivre afin de garantir la participation pleine et effective des femmes iraquiennes au processus politique.

Le relèvement, la reconstruction et le développement économique de l'Iraq sont constamment menacés par le terrorisme. Le récent rapport du Secrétaire général sur la menace que représente l'EIL (Daech) pour la paix et la sécurité internationales (S/2021/682) nous rappelle une fois de plus, de manière brutale, le danger extrême que représente Daech pour la stabilité de l'Iraq et pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Daech reste actif en Iraq, mais son *modus operandi* a changé. Le noyau central du groupe se concentre désormais sur la reconquête de territoires en Iraq et en Syrie, tandis que ses affiliés opèrent de manière indépendante. Ces phénomènes en pleine évolution sont extrêmement

dangereux et donnent lieu à une série de nouveaux défis qui freinent nos efforts collectifs dans notre lutte contre Daech et le terrorisme.

J'exprime ma solidarité avec toutes les victimes, et je présente mes sincères condoléances à leurs familles en Iraq, qui ont souffert et qui continuent de souffrir à cause du fléau du terrorisme. L'Inde a malheureusement perdu 39 ressortissants à cause du terrorisme de Daech en Iraq. En outre, des milliers d'autres ressortissants indiens ont dû être évacués. Par ailleurs, nous sommes conscients des immenses sacrifices consentis par le peuple iraquien, en particulier par les agents de sécurité nationaux, dans sa lutte contre Daech. Nous ne pouvons pas nous permettre de baisser la garde contre les groupes terroristes. À cet égard, nous nous félicitons de la poursuite des efforts internationaux visant à aider l'Iraq à combattre le terrorisme, à rétablir la stabilité, à entreprendre la reconstruction et à former ses forces.

La collaboration et le dialogue constructifs entre le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan sur le budget, le partage des recettes et la gestion des frontières ont permis d'instaurer un climat positif propice à la conclusion d'un accord durable sur toutes les questions en suspens. Nous encourageons la MANUI à appuyer et à faciliter le dialogue lorsque ces deux gouvernements en font la demande.

L'Inde condamne les actions militaires entreprises sur le territoire de l'Iraq par ses voisins, sous prétexte d'opérations antiterroristes, sans le consentement du Gouvernement iraquien. Il ne peut y avoir de violation de la souveraineté de l'Iraq, et son intégrité territoriale et son indépendance doivent être pleinement respectées.

Nous saluons les efforts soutenus menés conjointement par les Gouvernements iraquien et koweïtien pour retrouver, recenser et rapatrier les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens koweïtiens disparus. L'identification par le Koweït des restes de 10 personnes envoyés par l'Iraq aidera les familles des victimes à tourner la page. Nous saluons les efforts déployés par les membres du Mécanisme tripartite et espérons que les parties continueront de renforcer leur coopération jusqu'à ce que la question soit réglée, à la satisfaction mutuelle de l'Iraq et du Koweït.

L'Inde se félicite des efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour contribuer à la stabilisation de la région et surmonter les tensions en engageant un dialogue avec les États voisins. Nous souhaitons à l'Iraq de réussir dans son initiative de convoquer une conférence régionale pour encourager les relations amicales entre les pays de la région.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'appui indéfectible de l'Inde à un Iraq démocratique, pluraliste, fédéral, unifié et prospère. En tant qu'amie de longue date, l'Inde restera un partenaire volontaire de l'Iraq dans ses efforts pour lancer la reprise économique, rétablir la paix et la stabilité, parvenir à la réconciliation nationale et engager la reconstruction.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Iraq.

M. Fatah (Iraq) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à féliciter le Représentant permanent de l'Inde, M. Tirumurti, de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je remercie également M. Nicolas de Rivière des efforts remarquables qu'il a déployés en tant que Président du Conseil le mois dernier. J'adresse aussi mes remerciements à M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), pour son précieux exposé.

Le Gouvernement iraquien continue de mettre en œuvre son programme pour tenir les promesses qu'il a faites au peuple iraquien. Malgré les défis immenses et interdépendants qui se posent, le Gouvernement travaille sans relâche, comme promis, pour répondre aux demandes du peuple en préparant la tenue d'élections anticipées, libres et régulières, en maintenant la paix et la sécurité, en luttant contre le terrorisme, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la corruption, et en mettant en œuvre de toute urgence les réformes économiques qui s'imposent.

Depuis sa formation, le Gouvernement iraquien actuel s'emploie à regagner la confiance de la population, notamment des jeunes, en prenant les mesures suivantes. Premièrement, nous sommes à l'écoute de la population et respectons ses droits constitutionnels de manifester pacifiquement, de s'exprimer librement et d'être protégée. Deuxièmement, nous apportons un soutien aux jeunes en matière d'emploi et de logement. Le Gouvernement a lancé une initiative consistant à accorder des prêts à long terme à faible taux d'intérêt dans le cadre du projet de logement Dari, qui a reçu jusqu'à présent 3,5 millions de demandes. Troisièmement, nous oeuvrons en faveur de l'application du principe de responsabilité en cas de violations par l'intermédiaire d'une équipe chargée d'enquêter sur ces atteintes et de veiller à ce qu'elles ne se reproduisent pas. Le Gouvernement a engagé des poursuites judiciaires contre des membres des forces de sécurité, dont l'implication dans des attaques contre les

manifestants a été confirmée. Nous avons également arrêté un certain nombre de personnes responsables de crimes ayant visé des militants de la société civile et des manifestants. Quatrièmement, nous faisons respecter l'état de droit et plaçons les armes sous le contrôle de l'État, tout en encourageant la réforme du secteur de la sécurité afin de garantir le respect des droits de la personne dans l'application de la loi.

En ce qui concerne la COVID-19, le Gouvernement a lancé à la mi-août une campagne nationale de vaccination contre le virus. À cet égard, nous remercions l'ONU et l'Organisation mondiale de la Santé du rôle qu'elles ont joué dans la fourniture des vaccins par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Nous remercions également les États-Unis d'avoir livré à l'Iraq 500 000 doses de vaccin.

Plusieurs problèmes de sécurité majeurs entravent les efforts du Gouvernement. Le terrorisme reste la menace la plus importante et la plus tenace. Le Gouvernement iraquien remercie le Conseil de sécurité d'avoir montré son soutien et sa solidarité avec le Gouvernement et le peuple iraquien en condamnant la dernière attaque terroriste lâchement perpétrée contre un marché à Bagdad. Les menaces importantes liées au terrorisme entravent le travail et les efforts du Gouvernement, notamment ses plans de développement. Par exemple, des terroristes ont attaqué des lignes électriques, ce qui a entraîné de graves dégâts matériels et perturbé les services.

L'Iraq demande une nouvelle fois que son territoire ne soit pas utilisé pour régler des comptes politiques ou mener des actions sous prétexte de combattre le terrorisme, menaçant ainsi la sécurité et la stabilité du pays. Nous soulignons la nécessité de respecter les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, notamment le respect de la souveraineté des États, les relations de bon voisinage et la coopération. Nous demandons au Conseil de sécurité d'accorder toute l'attention requise à cette question et à tous les États Membres de l'ONU de se conformer pleinement à ces principes.

L'Iraq reste déterminé à coopérer avec la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme. Au cours du quatrième cycle du dialogue stratégique entre l'Iraq et les États-Unis, les parties sont convenues que toutes les forces de combat des États-Unis se retireront du sol iraquien d'ici à la fin de l'année, tout en maintenant la coopération dans le cadre de la Coalition internationale contre Daech. Les parties se sont également entendues pour promouvoir des partenariats à long

terme dans un certain nombre de domaines, notamment la sécurité, l'économie, les soins de santé, la culture, l'éducation, l'énergie, l'environnement et les finances.

L'Iraq s'est engagé à fournir un soutien aux victimes du terrorisme, notamment les femmes rescapées des attaques dont a été victime le peuple yézidi. Le Gouvernement iraquien a créé en mai la Direction générale des affaires yézidiennes au sein du Ministère du travail et des affaires sociales. Conformément à notre engagement à appliquer la loi sur les femmes rescapées yézidiennes, le Premier Ministre s'est récemment rendu à Sinjar pour rencontrer un certain nombre de rescapées et prendre connaissance de leurs besoins.

L'Iraq s'est également engagé à rapatrier les Iraquiens bloqués dans le camp de Hol en Syrie. Le Gouvernement iraquien a récemment rapatrié 93 familles iraqiennes, soit 382 personnes, dont 145 enfants, qui ont été emmenées dans le camp de Djedda 1, dans la province de Ninive, en vue de leur réadaptation.

Le Gouvernement iraquien est pleinement déterminé à protéger les missions diplomatiques et consulaires et leur personnel en Iraq. Il a déployé des efforts considérables dans le cadre de sa lutte contre le terrorisme pour éviter que de nouveaux tirs de roquettes ne soient lancés par des groupes illégaux qui cherchent à déstabiliser l'Iraq et à miner ses relations avec la communauté internationale.

L'Iraq s'est engagé à coopérer avec l'État du Koweït, comme en témoigne son attachement continu à payer toutes les indemnités qu'il doit en temps voulu, la dernière tranche de 600 millions de dollars ayant été versée le 27 juillet. En ce qui concerne les Koweïtiens portés disparus, l'Iraq s'est félicité de l'annonce faite par les autorités koweïtiennes selon laquelle les dépouilles de huit autres personnes portées disparues avaient été identifiées, ce qui porte le nombre total de personnes identifiées à 28 sur les 69 disparus. Depuis août 2019, nous avons restitué au Koweït les dépouilles des personnes portées disparues identifiées, en procédant en deux fois. Dans l'intervalle, nous prions la Commission tripartite et l'État du Koweït d'annoncer sans tarder les résultats des tests ADN effectués sur les autres dépouilles.

Le respect par l'Iraq de ses engagements envers l'État frère du Koweït traduit les principes de coopération, de modération et d'attachement au droit international qui sont les nôtres. Ce sont les piliers de notre politique étrangère, tant dans la région que dans le monde entier. L'Iraq a toujours cherché à contribuer avec sérieux

et efficacité aux efforts pour promouvoir la stabilité et la confiance régionales. Dans cet esprit, l'Iraq a convié ses voisins de la région à participer à la Conférence de Bagdad pour la coopération et le partenariat, qui se tiendra le 28 août, en vue de promouvoir le dialogue et de prendre de nouvelles mesures de confiance pour établir des mécanismes de coopération et de stabilité durable.

Les prochaines élections anticipées en Iraq sont un élément fondamental du programme de réformes du Gouvernement. C'est pourquoi le Gouvernement a sollicité le soutien de l'ONU pour les surveiller, en application de la résolution 2576 (2021). Je voudrais saisir cette occasion pour, au nom du Gouvernement de mon pays, remercier les membres du Conseil de sécurité d'avoir adopté la résolution 2576 (2021) et accédé à la demande de l'Iraq concernant l'observation des élections. Je remercie également le Secrétariat, la MANUI et la Représentante spéciale du Secrétaire général en particulier pour leurs formidables efforts afin d'aider l'Iraq à mettre en œuvre la résolution. Nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir sur notre sol une équipe des Nations Unies solide et visible pour observer les élections et nous espérons qu'elle se mettra au travail le plus rapidement possible et couvrira toutes les provinces iraqiennes.

Nous savons également gré à l'Union européenne de sa décision d'envoyer une mission d'observation électorale en Iraq. Le Gouvernement de mon pays entend coopérer étroitement avec la MANUI et les autres missions d'observation internationales afin de faciliter le travail des observateurs et de leur fournir les conditions optimales pour l'accomplissement de leurs tâches.

Pour conclure, je tiens à remercier le Secrétaire général pour son appui ferme et constant à l'Iraq. Il a appelé à maintes reprises au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq, tandis que la communauté internationale, par sa coopération constante, continue à soutenir et à aider mon pays et son peuple à parvenir à la prospérité et à la stabilité. Toujours au nom du Gouvernement de mon pays, je tiens aussi à exprimer notre reconnaissance à la MANUI pour ses efforts inlassables déployés dans divers domaines, en particulier sur le plan humanitaire et en matière de développement, tout au long de la période considérée.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 11 h 40.